

« Unique au monde » :

**Une revue scientifique consacre un nouvel article à l'approche appliquée aux TNO
pour évaluer la situation des espèces en péril**

L'approche unique appliquée aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) en matière d'évaluation des espèces est mise en lumière, ce mois-ci, dans une revue scientifique de calibre international.

La faune et la flore risquant de disparaître des TNO font l'objet d'évaluations, lesquelles servent à déterminer leur situation biologique et à recommander des mesures de gestion. En 2021, le [Comité sur les espèces en péril](#) (CEPTNO) a modifié son [processus d'évaluation des espèces](#) afin de mieux tenir compte des connaissances traditionnelles autochtones.

Deux évaluations distinctes sont effectuées : la première est axée sur les connaissances autochtones, et la seconde, sur la science. Ce processus permet ainsi de garantir la prise en compte et le respect de l'indépendance, de la particularité et de la légitimité de chacun des systèmes de connaissances. Le CEPTNO établit ensuite, à partir de ces deux travaux, une évaluation finale qui représente un consensus entre les membres du comité et qui est étayée par des critères tirés de l'un ou l'autre des systèmes de connaissances, voire des deux.

Cette [double évaluation](#) adoptée par le CEPTNO est une approche unique au monde. En effet, même si certaines évaluations des espèces menées dans d'autres régions « intègrent » parfois des connaissances autochtones, la nature hautement technique et quantitative des processus en place fait pencher la balance en faveur des connaissances scientifiques, généralement au détriment de l'expertise apportée par les systèmes de connaissances autochtones.

Dans son numéro de mai 2023, le journal [Biological Conservation](#) a publié un [article](#) qui offre, au moyen d'une étude de cas, une nouvelle perspective sur la façon d'inclure de façon significative les connaissances autochtones au processus de prise de décisions. L'article appelle également les autres intervenants à revoir leur processus d'évaluation des espèces en péril.

Pour en savoir plus, consultez la page www.nwtspeciesatrisk.ca. Vous pouvez également vous adresser à :

Comité sur les espèces en péril
Courriel : sara@gov.nt.ca
Sans frais : 1-855-783-4301

Contexte

- Le CEPTNO se base sur des critères biologiques objectifs pour évaluer la situation des espèces et les placer dans l'une des catégories suivantes : « disparue », « disparue au Canada », « en voie de disparition », « menacée », « préoccupante », « données insuffisantes » ou « non en péril ».
- De 2010 à 2020, l'évaluation des espèces en péril aux TNO se faisait selon les processus établis pour la Liste rouge des espèces menacée de [l'Union internationale pour la conservation de la nature \(IUCN\)](#), tout en intégrant des connaissances autochtones et communautaires.
- En 2021, un second volet de critères est ajouté, afin de reconnaître les connaissances autochtones et propres à certaines communautés comme un système à part entière, qui n'a pas besoin de s'inscrire dans le modèle scientifique moderne occidental ou d'être confirmé par celui-ci.
- Le processus d'évaluation et les critères biologiques objectifs du CEPTNO diffèrent aujourd'hui sensiblement de ceux appliqués par le [Comité sur la situation des espèces en péril au Canada \(COSEPAC\)](#) et [l'Union internationale pour la conservation de la nature \(IUCN\)](#). Cette rupture s'inscrit dans le cadre du mandat du CEPTNO, qui consiste

à baser les évaluations sur les connaissances traditionnelles, scientifiques et communautaires.

- Ces nouveaux critères de connaissances traditionnelles et communautaires permettent au CEPTNO d'évaluer les espèces en fonction de ce qui suit :
 - Les changements observés par les gardiens du savoir;
 - Le degré de préoccupation exprimée par les gardiens du savoir;
 - Les liens qu'entretiennent les collectivités autochtones avec les espèces sauvages en question.
- Grâce à la mise en place de ces nouveaux critères, une espèce peut être désignée comme étant « en péril » si les changements observés à l'égard de cette espèce ou de son habitat affectent les cultures et les coutumes autochtones traditionnelles (dans le cas où, par exemple, le déclin d'une espèce est tel qu'il n'est plus possible de pratiquer la chasse de façon traditionnelle).
- Lors de l'étude d'une espèce, l'ensemble des membres du CEPTNO – indépendamment du système de connaissances dont ils tirent leur expertise – assistent et participent aux deux volets d'évaluation, ce qui permet aux experts issus de différents milieux d'apprendre les uns des autres, tout en garantissant l'accès aux meilleures informations disponibles pour l'évaluation finale.
- Ce nouveau processus de double évaluation a été appliqué avec succès lors de la [réévaluation de l'ours polaire](#) en avril 2021, ainsi que lors de la réévaluation du [caribou boréal](#) et du [caribou de Peary](#) en mai 2022.
- *Biological Conservation* est une prestigieuse revue internationale, qui publie des articles relus par des pairs et destinés à faire avancer la science et les pratiques de conservation de la nature.

Liens connexes

- [Equal use of Indigenous and scientific knowledge in species assessments: A case study from the Northwest Territories, Canada](#)
- À propos de la revue [Biological Conservation](#)
- [Processus d'évaluation des espèces du Comité sur les espèces en péril \(CEPTNO\)](#)
- À propos du [Comité sur les espèces en péril](#)
- [Les espèces en péril aux TNO](#)

SPECIES AT RISK COMMITTEE

PO Box 1320 Yellowknife, NT X1A 2L9

Tel: (867) 767-9237 **Ext.** 53216 • **Toll Free:** (855) 783-4301 • **Fax:** (867) 873-0293 • **Email:** sara@gov.nt.ca • **WWW.NWTSPECIESATRISK.CA**